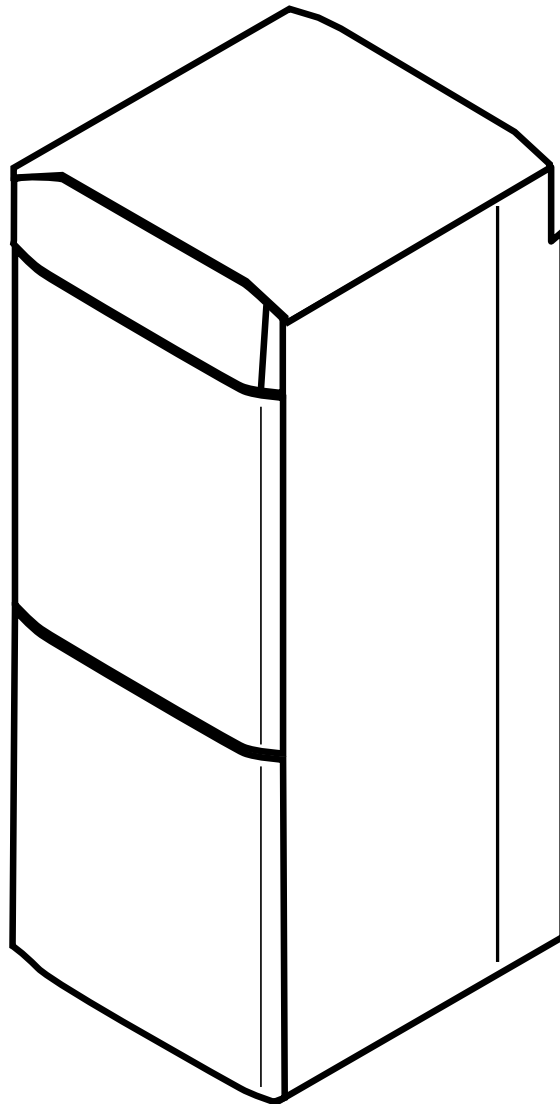


MASTER TWIN E



NOTICE D'INSTALLATION ET D'EMPLOI

INSTALLATIEVOORSCHRIFTEN EN HANDLEIDING

MASTER TWIN E

SOMMAIRE GÉNÉRAL

Présentation	Page 3
Dimensions	3
Encombrement chaudière/ventouse	4
Conditions d'installation	5
Caractéristiques techniques	6 - 7
Conception du circuit chauffage	7
Conception du circuit sanitaire	7
Circuit hydraulique	8
Emplacement de la chaudière	9
Pose des canalisations	10
Raccordement électrique	11
Mise en service	12
Allumage	13
Fonctionnement-vérification	14
Sécurités de fonctionnement/remplissage	15
Réglages	16
Entretien/vidange	17
Changement de gaz	18
Garantie	18

ALGEMEEN OVERZICHT

Inleiding	Bladz 19
Afmetingen	19
Afmetingen verwarmingsketel/geveldoorvoeren	20
Installatievoorwaarden	21
Technische kenmerken	22 - 23
Ontwerp van het verwarmingscircuit	23
Ontwerp van het sanitair circuit	23
Watercircuit	24
Plaatsen van de verwarmingsketel	25
Plaatsen van de leidingen	26
Elektrische aansluiting	27
Indienststelling	28
Ontsteken	29
Werking-Nazicht	30
Storingen	31
Regelingen	32
Onderhoud/Ledingen	33
Veranderen van gas	34
Waarborg	34

SOMMAIRE UTILISATEUR

Présentation	Page 3
Allumage	13
Fonctionnement-vérification	14
Sécurités de fonctionnement/remplissage	15
Entretien	17
Garantie	18

OVERZICHT VOOR DE GEBRUIKER

Inleiding	Bladz 19
Ontsteken	29
Werking-Nazicht	30
Storingen	31
Onderhoud	33
Waarborg	34

Note pour les pays de la CEE / Nota voor de EEG landen

ATTENTION, cet appareil a été conçu, agréé et contrôlé pour répondre aux exigences du marché belge.

La plaque signalétique posée à l'intérieur de l'appareil certifie l'origine de fabrication et le pays pour lequel ce produit est destiné.

Si vous constatez autour de vous une anomalie à cette règle, nous vous demandons de contacter l'agence **renova bulex** la plus proche. Nous vous remercions par avance de votre collaboration.

OPGELET, dit toestel is vervaardigd, gekeurd en gecontroleerd om te voldoen aan de eisen van de Belgische markt.

Het kenplaatje geplaatst in het toestel waarborgt de herkomst van fabricatie en het land waarvoor het toestel bestemd is. Wanneer u een afwijking zou vaststellen op deze regel vragen wij u contact op te nemen met het dichtstbijgelegen **renova bulex** agentschap. Wij danken u bij voorbaat voor uw medewerking.

Montage und Bedienungsanleitungen sind verfügbar in Deutschen

PRÉSENTATION

La chaudière **MASTERTWINE** est de type étanche, c'est-à-dire que l'évacuation des produits de combustion et l'entrée d'air frais transitent par une ventouse. Ce principe d'évacuation offre de nombreux avantages tels que :

- Installation dans des encombrements réduits sans nécessité d'aération du local.
- Multiples configurations d'installation en fonction des contraintes des locaux.

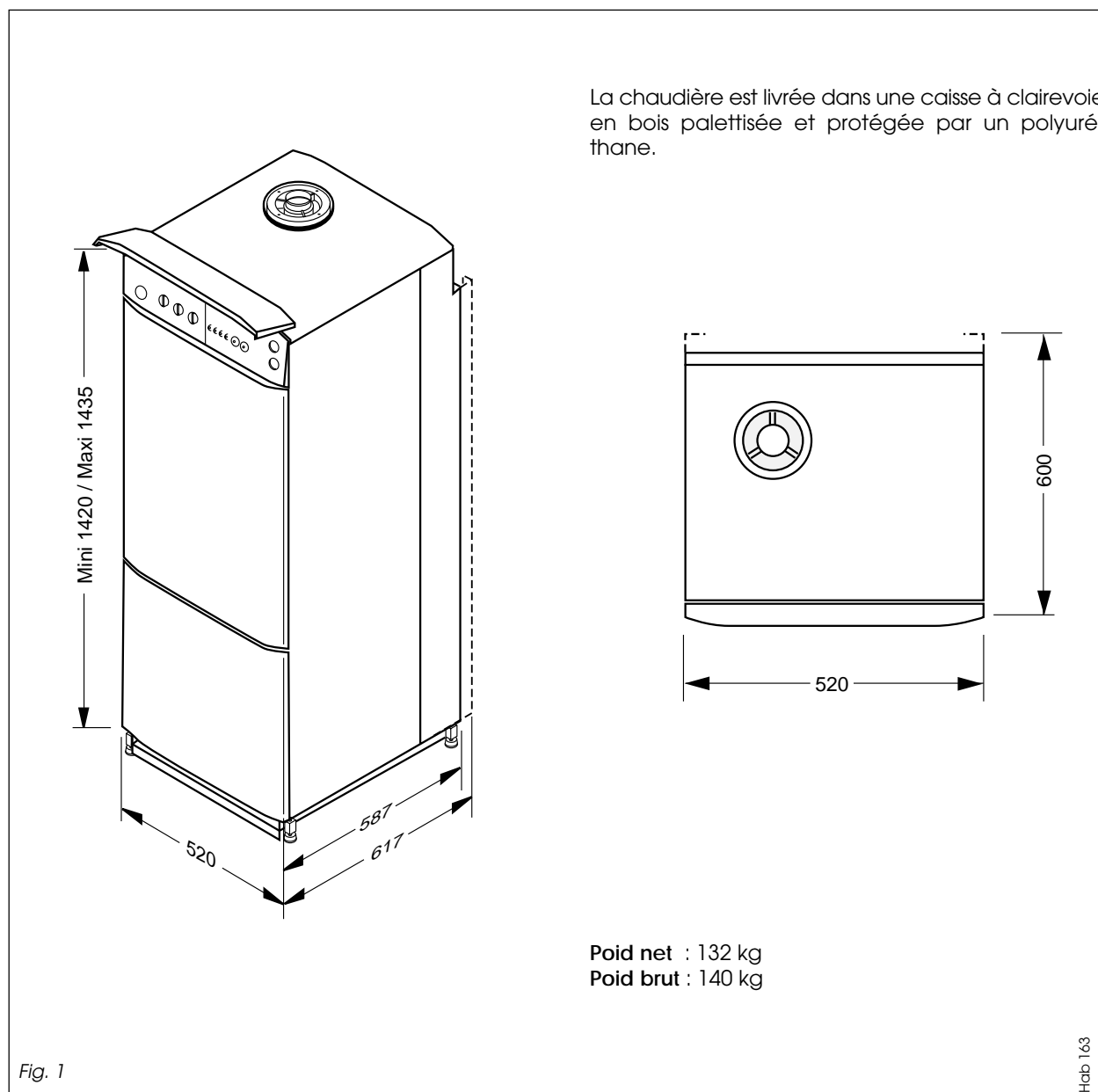
La puissance utile est de **28,3 kW** en chauffage et sanitaire.

Les chaudières **MASTERTWINE** sont de catégorie gaz I2E+I3+, c'est -à-dire qu'elles fonctionnent soit au gaz naturel (G20/G25) soit au butane (G30) ou au propane (G31).

Accessoires

Différents accessoires sont disponibles tels que rallonge de ventouse, coudes de ventouse, séparateur double flux, thermostat d'ambiance ... Pour obtenir des informations détaillées sur ces diverses possibilités, consultez votre revendeur habituel.

DIMENSIONS



ENCOMBREMENT CHAUDIÈRE/VENTOUSE

SYSTÈME VENTOUSE CONCENTRIQUE

La longueur maximale (L) admissible de la ventouse concentrique est de **3 m**. Toutes les fois qu'un coude supplémentaire est nécessaire, la longueur maximale (L) doit être réduite d'un mètre.

Nota : Pour une longueur L supérieure à 1,50 m, il faut retirer le diaphragme (a) monté sur la chaudière.

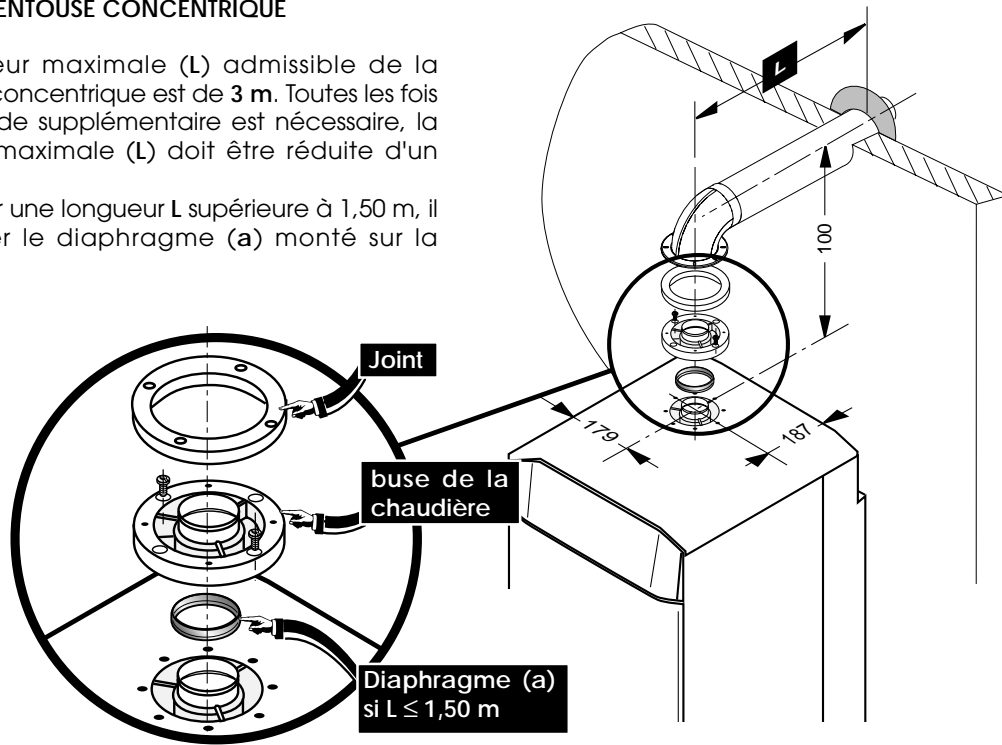
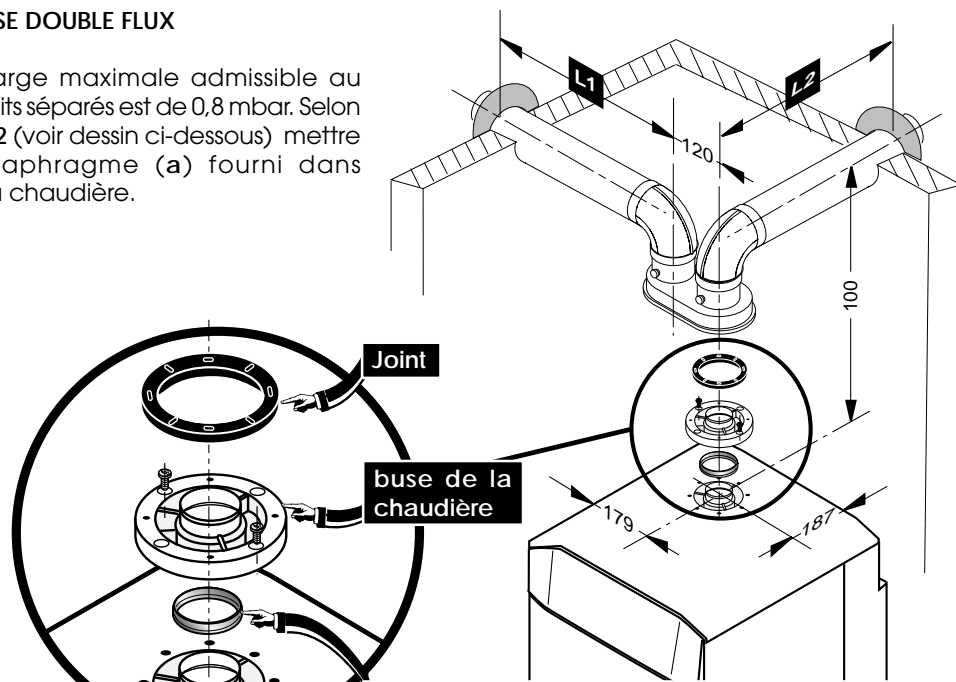


Fig. 2

Hab 164

SYSTÈME VENTOUSE DOUBLE FLUX

La perte de charge maximale admissible au niveau des conduits séparés est de 0,8 mbar. Selon la longueur $L_1 + L_2$ (voir dessin ci-dessous) mettre en place le diaphragme (a) fourni dans l'emballage de la chaudière.



<p>1er cas Si $L_1 + L_2 < 1m$: monter le diaphragme a</p> <p>$R = 1/2 D$</p>	<p>2ème cas Si $L_1 + L_2 < 6m$ monter le diaphragme a</p> <p>$R = D$</p>
--	---

Fig. 3

Hab 166

CONDITIONS D'INSTALLATION

L'installation de ces chaudières doit être réalisée par un installateur qualifié et doit être conforme aux textes officiels et règles de l'art en vigueur, notamment :

- Normes NBN D 51003, D 30003, D 61001

● Règlement général sur les installations électriques et, en particulier, l'obligation de raccordement à une prise de terre.

La paroi supportant la chaudière doit être incombustible et la chaudière doit se trouver à une distance suffisante de toute manière combustible.

Distances minimales (en mm) à respecter pour le positionnement des terminaux de ventouse

A - Sous une fenêtre	600
B - Sous une bouche d'aération	600
C - Sous une gouttière	300
D - Sous un balcon	300
E - D'une fenêtre adjacente	400
F - D'une fenêtre d'aération adjacente	600
G - De tubes d'évacuation verticaux ou horizontaux	600
H - D'un angle de l'édifice	300
I - D'une rentrée de l'édifice	1000
L - Du sol ou ou d'un autre étage	1800
M- Entre deux terminaux verticaux	1500
N - Entre deux terminaux horizontaux	1000

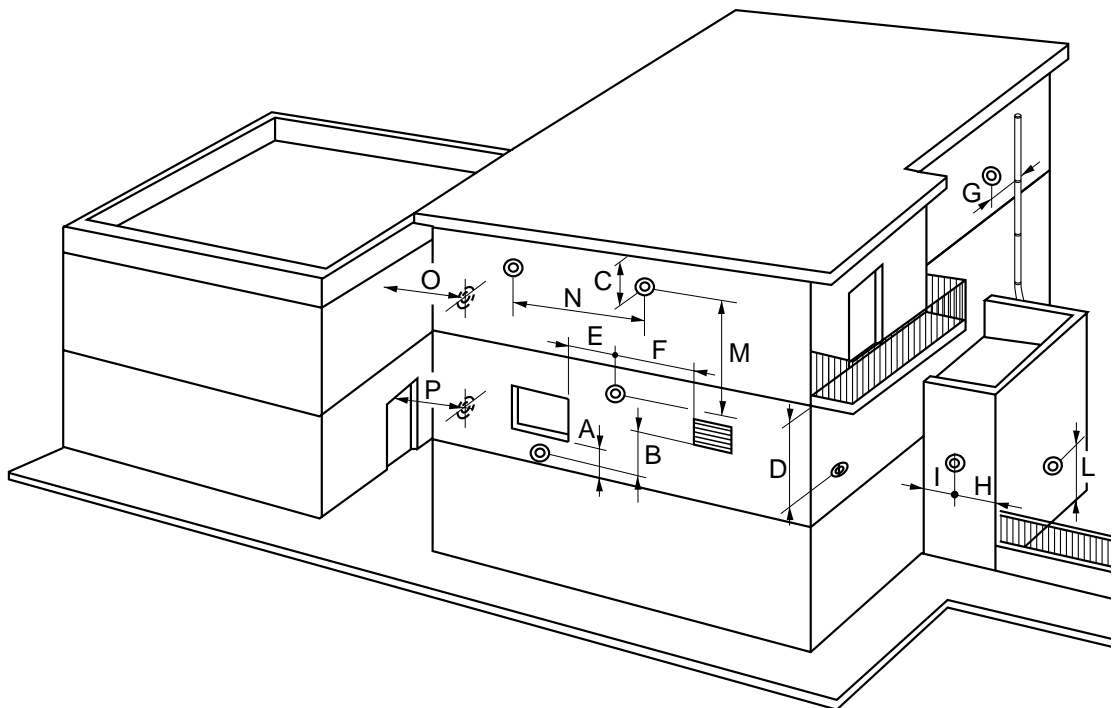


Fig. 4

Ven 060a

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Puissance utile en chauffage		28,3 kW
Puissance thermique		31,5 kW
Température départ chauffage maxi.		90 °C
Vase d'expansion circuit chauffage,		10 l
Capacité maxi. de l'installation pour une température de 75°C		190 l
Pression maximale du circuit chauffage		3 bar
Puissance utile en sanitaire		28,3 kW
Puissance thermique		31,5 kW
Contenance en eau du ballon		85 l
Pression maximale du circuit sanitaire		7 bar
Production d'eau chaude sanitaire	avec ΔT de 45°C	9 l/min.
	avec ΔT de 40°C	10,1 l/min.
	avec ΔT de 35°C	11,6 l/min.
Tension d'alimentation		230 V
Fusible sur alimentation		4 A
Puissance maxi absorbée		165 W
Évacuation gaz brûlés par tube ventouse		Ø 60
Entrée air frais par tube ventouse		Ø 100
Valeurs des produits de la combustion	CO	60 ppm
(mesurées au débit thermique nominal et avec le gaz de référence G 20)	CO2	7,48 %
	NOx	96 ppm
Température des produits de combustion		127,5 °C

Les pression au brûleur reportées dans le tableau ci-dessous devront être vérifiées après 3 minutes de fonctionnement de la chaudière.

Gaz (référence 15°C - 1013 mbar)	Naturel Lacq G20	Naturel Groningue G25	Butane G30	Propane G31
Ø injecteur brûleur	1,20 mm	1,20 mm	0,80 mm	0,80 mm
Pression d'alimentation	20 mbar	25 mbar	28 mbar	37 mbar
Pression au brûleur	13,7 mbar	16,8 mbar	20,6 mbar	25,7 mbar
Ø diaphragme	6,5 mm	6,5 mm	4,4 mm	4,4 mm
Débit à puissance maxi.	3,33 m³/h	3,87 m³/h	2,48 kg/h	2,44 kg/h
Débit à puissance mini.	1,83 m³/h	2,13 m³/h	1,37 kg/h	1,34 kg/h

Courbe débit pression :

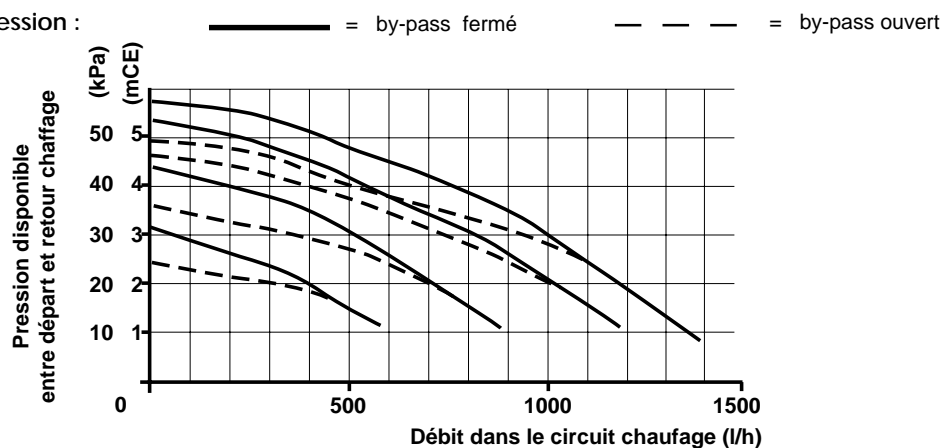


Fig. 5

Pom 032

Production eau chaude sanitaire :

Température eau froide = 15°C
Température de stockage = 60°C
Soutirage à 12 l/min.

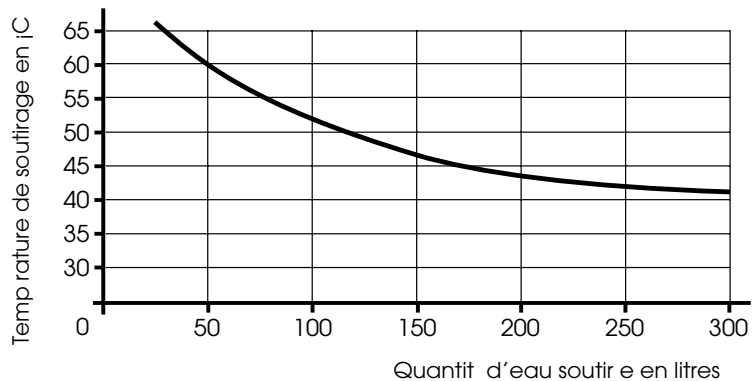


Fig. 6

Pom 033

CONCEPTION DU CIRCUIT CHAUFFAGE

- Les chaudières **MASTER TWIN** peuvent être intégrées à tous les types d'installation : bi-tube, mono-tube série ou dérivé...
- Les surfaces de chauffe peuvent être constituées de radiateurs, de convecteurs ou d'aérothermes.
Attention : si les matériaux utilisés sont de natures différentes, il peut se produire des phénomènes de corrosion. Dans ce cas, il est recommandé d'ajouter à l'eau du circuit chauffage un inhibiteur, dans les proportions indiquées par son fabricant, qui évitera la production de gaz et la formation d'oxydes.
- Les sections des canalisations seront déterminées selon les méthodes habituelles en utilisant la courbe débit / pression (fig. 5). Le réseau de distribution sera calculé selon le débit correspondant à la puissance réellement nécessaire, sans tenir compte de la puissance maximale que peut fournir la chaudière. Il est toutefois recommandé de prévoir un débit suffisant pour que l'écart de température entre départ et retour soit inférieur ou égal à 20 °C. Le débit minimal est de 420 l/h.
- Le tracé des tuyauteries sera conçu afin de prendre toutes dispositions nécessaires pour éviter les poches

d'air et faciliter le dégazage permanent de l'installation. Des purgeurs devront être prévus à chaque point haut des canalisations ainsi que sur tous les radiateurs.

- Le volume d'eau total admissible pour le circuit de chauffage dépend, entre autres, de la charge statique à froid. Le vase d'expansion incorporé à la chaudière est livré gonflé à 1 bar (soit une charge statique de 10 mCE) et autorise un volume maxi de 130 litres pour une température moyenne du circuit radiateurs de 75°C et une pression maxi de service de 3 bars. Il est possible de modifier, à la mise en service, cette pression de gonflage en cas de charge statique plus élevée.
- Prévoir un robinet de vidange au point le plus bas de l'installation.
- Dans le cas d'utilisation de robinets thermostatiques, ne pas en équiper la totalité des radiateurs en veillant à poser ces robinets dans les locaux à fort apports gratuits et jamais dans le local où est installé le thermostat d'ambiance. S'il s'agit d'une ancienne installation, il est indispensable de rincer le circuit radiateurs avant d'installer la nouvelle chaudière.

CONCEPTION DU CIRCUIT SANITAIRE

- Le circuit de distribution sera réalisé de préférence en tubes cuivre. Eviter au maximum les pertes de charge : limiter le nombre de coudes, utiliser des robinetteries à forte section de passage afin de permettre un débit suffisant.
- La chaudière peut fonctionner avec une pression d'alimentation minimale de 0,3 bar mais avec un

faible débit. Un meilleur confort d'utilisation sera obtenu à partir de 1 bar de pression d'alimentation.

- Dans le cas où l'arrivée d'eau froide est équipée d'un clapet anti-retour ou d'un limiteur de pression prévoir un minivase d'expansion absorbant la montée en température. Ce dispositif peut être fourni en option.

MASTER TWIN E

- | | |
|---|---------------------------------------|
| 1 - Robinet de vidange. | 16 - Prise de pression au brûleur. |
| 2 - Vase d'expansion chauffage. | 17 - Vanne gaz. |
| 3 - Valve de remplissage d'azote. | 18 - Injecteurs brûleur. |
| 4 - Vanne trois voies. | 19 - Électrode de contrôle de flamme. |
| 5 - Circulateur. | 20 - Électrode d'allumage. |
| 6 - Sécurité manque d'eau . | 21 - Échangeur. |
| 7 - Sonde de température. | 22 - Extracteur. |
| 8 - Thermostat de sécurité de surchauffe. | 23 - Conduit d'aspiration d'air. |
| 9 - Bypass. | 24 - Prise de pression pressostat |
| 10 - Soupape de sécurité à 7 bars. | 25 - Pressostat |
| 11 - Ballon échangeur. | |
| 12 - Groupe remplissage avec disconnecteur. | |
| 13 - Soupape de sécurité à 3 bars. | |
| 14 - Thermostat de priorité eau chaude sanitaire. | |
| 15 - Anode | |
| | A - Retour chauffage |
| | B - Arrivée eau froide |
| | C - Départ chauffage |
| | D - Départ eau chaude |
| | F - Arrivée gaz |

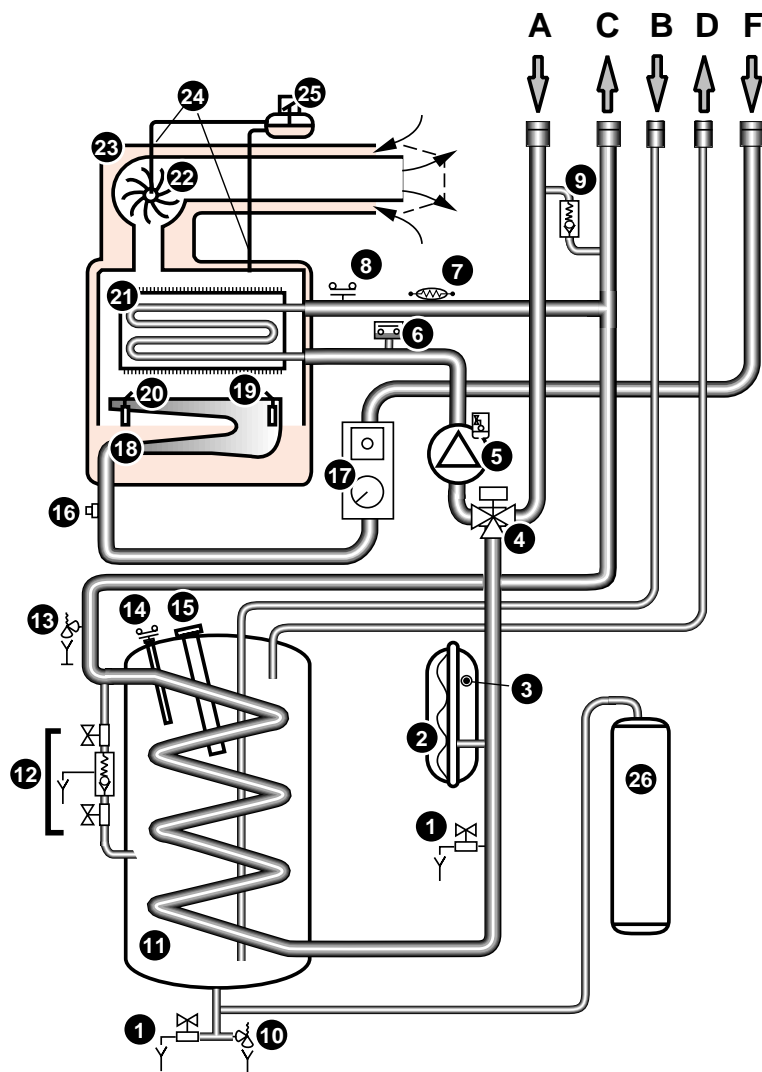


Fig. 7

EMPLACEMENT DE LA CHAUDIÈRE

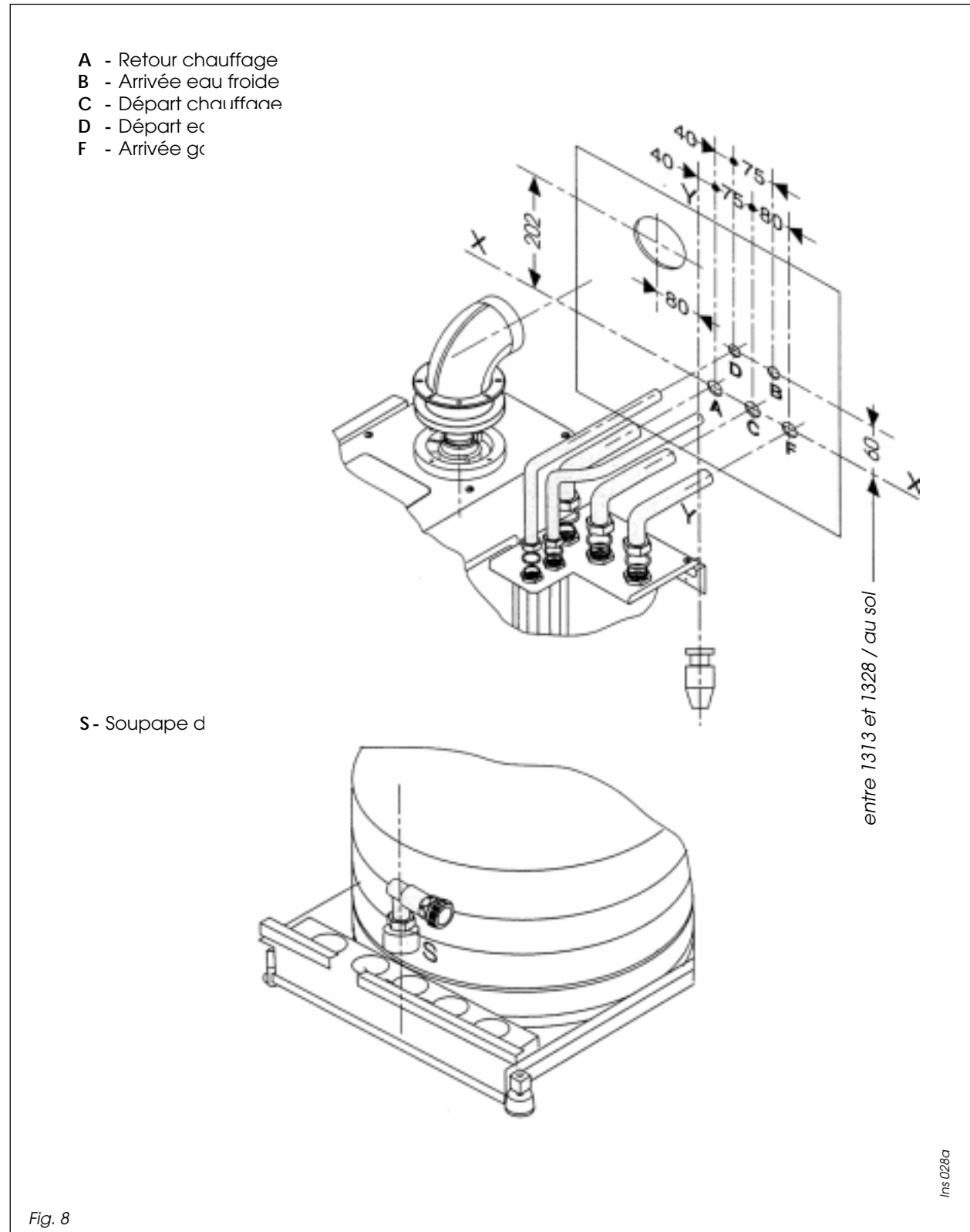
Déterminer l'emplacement de la chaudière en tenant compte des possibilités de sortie ventouse les plus adaptées. Ensuite procéder comme suit :

a) Tracer sur le mur une ligne horizontale X-X, à une hauteur du sol comprise entre 1313 et 1328 mm et une ligne verticale Y-Y correspondant au centre de la chaudière.

b) Positionner le gabarit de façon que ses axes correspondent aux axes tracés sur le mur.

c) Prévoir l'arrivée des tuyaux de l'installation dans la position des trous indiqués par le gabarit.

d) Prévoir le raccordement à l'égoût de la soupape S.



POSE DES CANALISATIONS

Raccorder les canalisations en respectant l'ordre des arrivées et des départs représentés sur la figure 8 page 9.

- Raccordements "chauffage"

Raccord droit en 3/4" mâle

- Raccordements "sanitaire"

Raccord droit en 1/2" mâle

- Raccordements "gaz"

Sortie droite Ø 20 intérieur

Diamètre intérieur minimal des canalisations

- gaz naturel 20 mm
- gaz propane 13 mm
- départ et retour chauffage 20 mm
- eau sanitaire froide et chaude 13 mm

Important :

- n'utiliser que les joints d'origine fournis avec l'appareil. Ne pas braser les raccords montés en place, cette opération risquant d'endommager les joints et les étanchéités des robinets.

- Le circuit d'évacuation de la soupape de sécurité (fig. 9) devra comporter un dispositif qui rende visible l'écoulement de l'eau .

- Avant la mise en place de la chaudière, procéder au nettoyage soigné des canalisations à l'aide d'un produit approprié afin d'éliminer les impuretés telles que limailles, soudures, huiles et graisses diverses pouvant être présentes. Ces corps étrangers seraient susceptibles d'être entraînés dans la chaudière, ce qui en perturberait le fonctionnement.

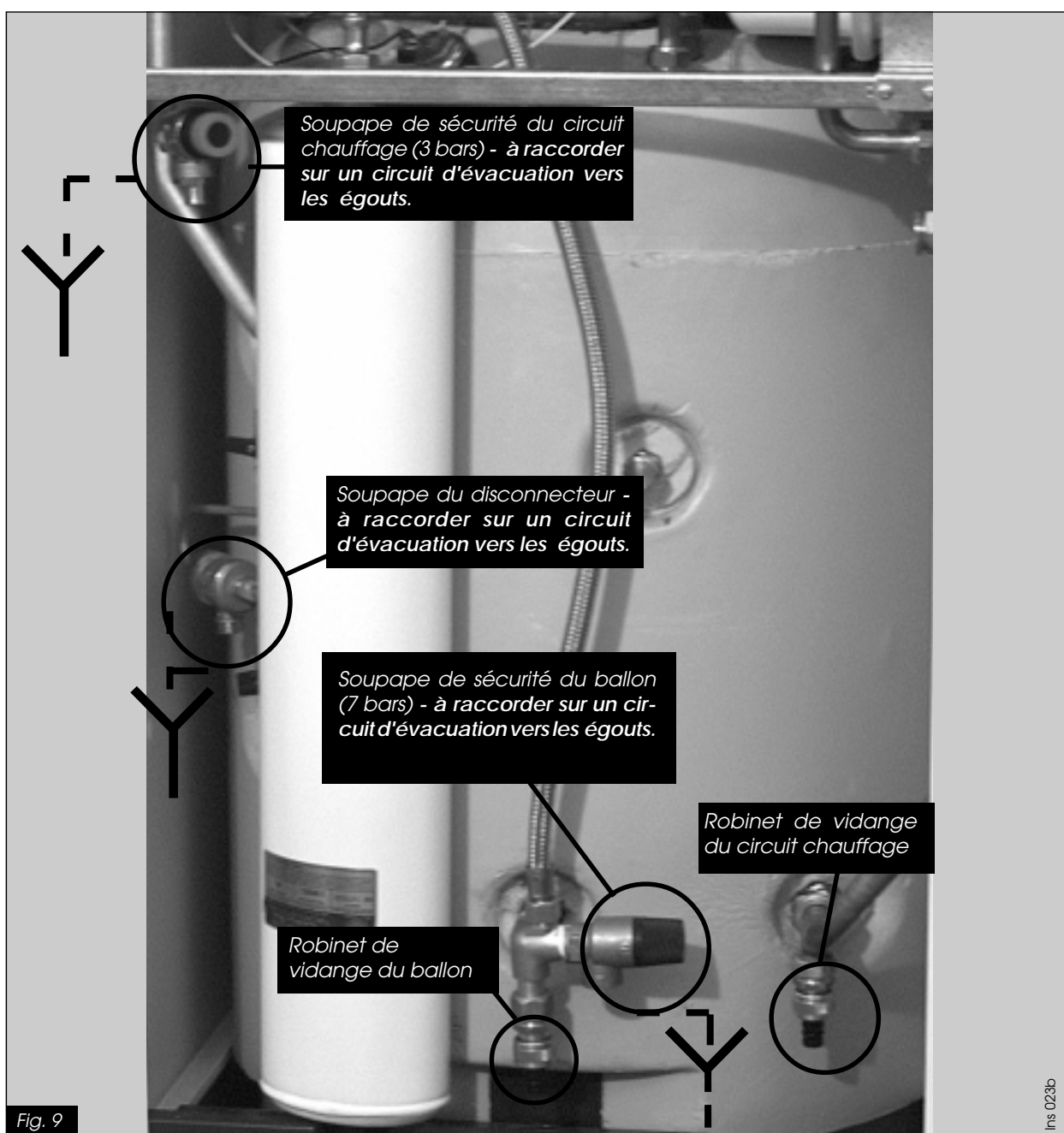


Fig. 9

Ins 023b

RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE

Branchement de l'alimentation électrique

● Raccorder le câble blanc d'alimentation de la chaudière au réseau 230 V monophasé + terre. Selon les normes en vigueur, ce raccordement doit être réalisé par l'intermédiaire d'un interrupteur à action bipolaire ayant une ouverture de contact d'au moins 3 mm.

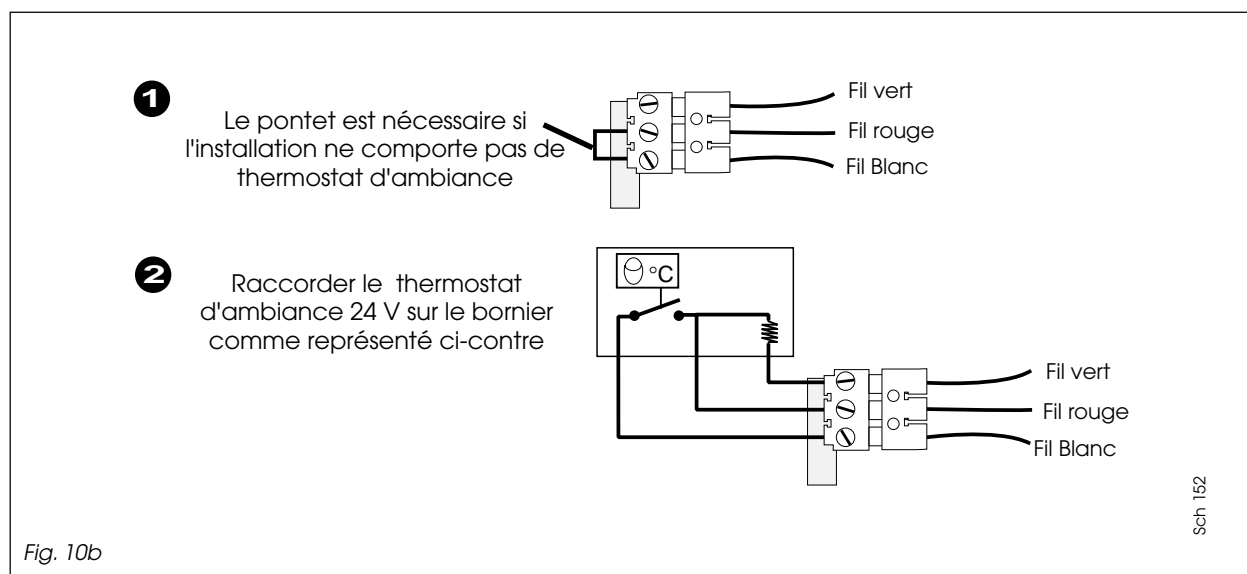
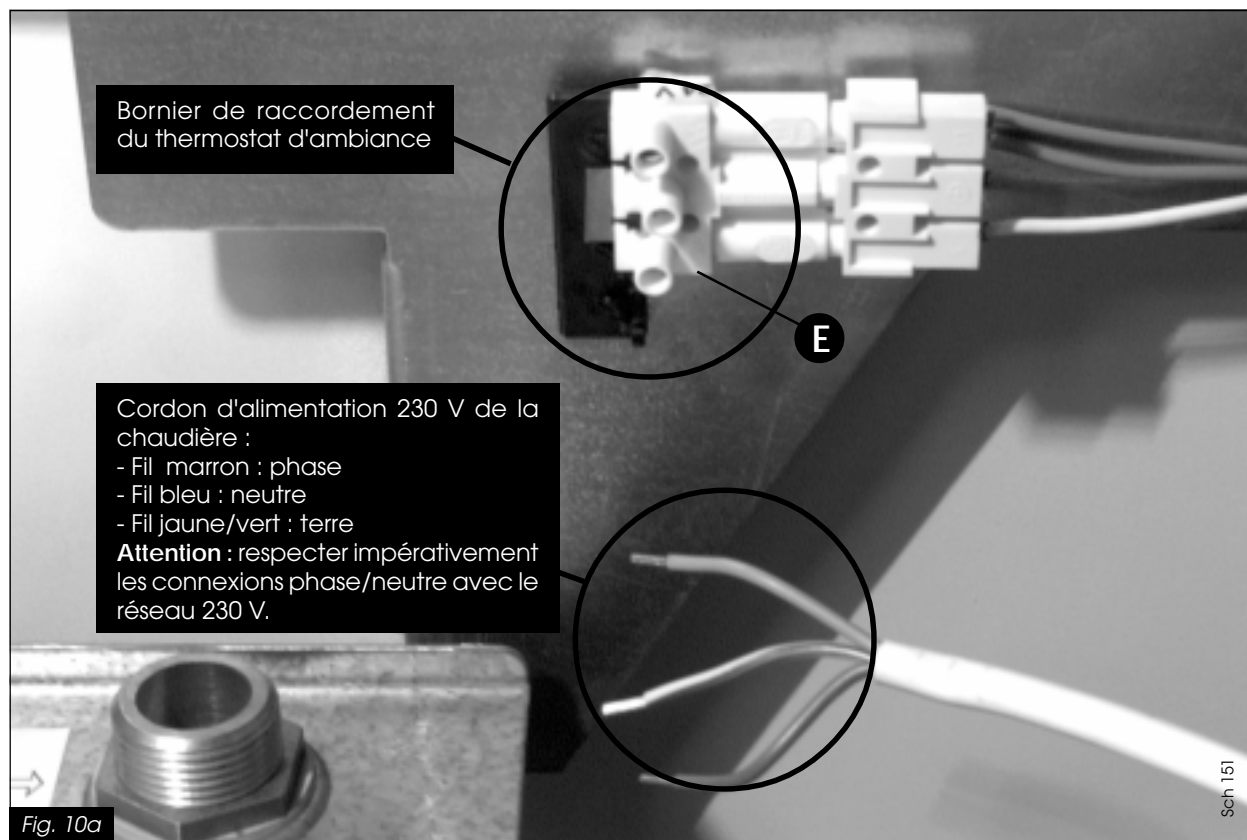
Attention : le cordon d'alimentation intégré à la chaudière est spécifique. Si vous souhaitez le remplacer, le commander sous la référence 56116 uniquement à un Service Après Vente agréé Bulex Service.

Raccordement du thermostat d'ambiance

— Connecter les fils du thermostat 24 V et de la résistance anticipatrice sur les trois bornes du bornier (E) comme illustré sur la figure ci-dessous.

—S'il n'est pas prévu de thermostat d'ambiance sur l'installation, conserver le pontet sur les deux bornes supérieures du bornier (voir figures).

Attention : Le connecteur (E) doit permettre de raccorder un thermostat d'ambiance 24 V. En aucun cas, il ne doit être raccordé au réseau électrique



Alimentation gaz

- Ouvrir le robinet du compteur.
- Vérifier l'étanchéité du raccordement gaz.
- S'assurer que le compteur laisse bien passer le débit nécessaire, lorsque tous les appareils à gaz de l'installation sont en service.

Alimentation électrique

- L'alimentation de la chaudière s'effectue en 230 V - 50 hz + terre et cela directement sur une prise de courant (prohiber toute rallonge de câble importante, raccordement sur une prise multiple, etc.)

Remplissage des circuits


- Positionner le commutateur **fig. 11** sur 
- Placer les manettes (**m**) et (**p**) en position de remplissage **fig. 12a** (les manettes doivent être orientées dans le sens de l'écoulement).
- Lorsque l'aiguille du manomètre (**fig. 13**) se situe entre 1 et 2 bars, placer les manettes (**m**) et (**p**) comme représenté **fig. 12b**,
- Ouvrir les vannes de purge des radiateurs ainsi que le purgeur automatique de la chaudière. Purger chaque radiateur jusqu'à écoulement normal de l'eau puis refermer les purgeurs.
- Ouvrir les différents robinets d'eau chaude pour purger l'installation.
- S'assurer que l'aiguille du manomètre (**fig. 13**) se situe entre 1 et 2 bars sinon reprendre le remplissage à l'aide des manettes (**m**) et (**p**).
- Allumer la chaudière, faire fonctionner le brûleur par intermittence puis reprendre les opérations de purge.
- Rétablir si besoin la pression au manomètre **fig. 13**.



Fig. 11

Hab 168a

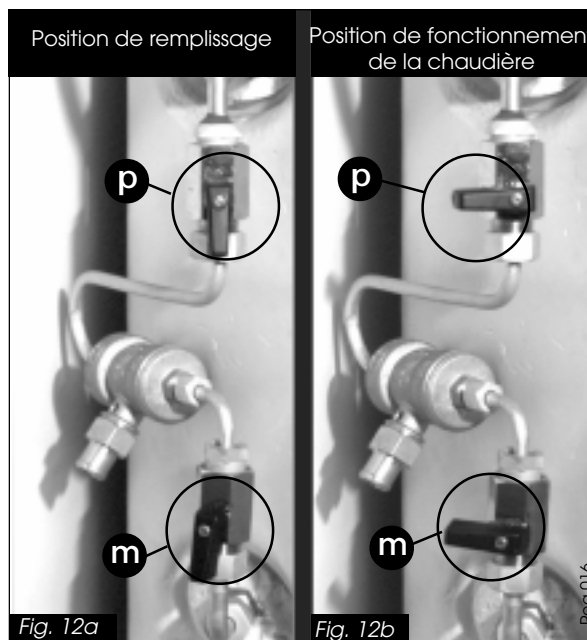


Fig. 12a

Fig. 12b

Reg 016

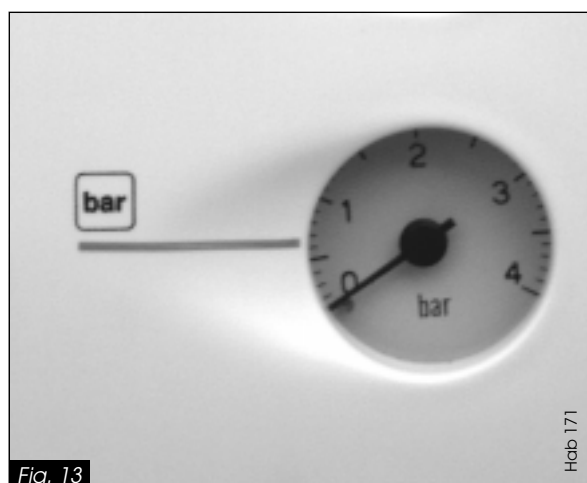


Fig. 13

Hab 171

ALLUMAGE



Fig. 14 **OUVERTURE DU PORTILLON**

Description du tableau de commande :

- A - Sélecteur de fonctionnement hiver/0/été
- B - Réglage température chauffage
- C - Réglage température sanitaire
- D - Témoin rouge de disjonction (manque gaz)
- E - Inopérant pour cette chaudière
- F - Témoin rouge de manque d'eau
- G - Témoin vert d'alimentation électrique
- H - Réarmement sur disjonction (manque gaz)
- I - Inopérant pour cette chaudière
- J - Thermomètre
- K - Manomètre

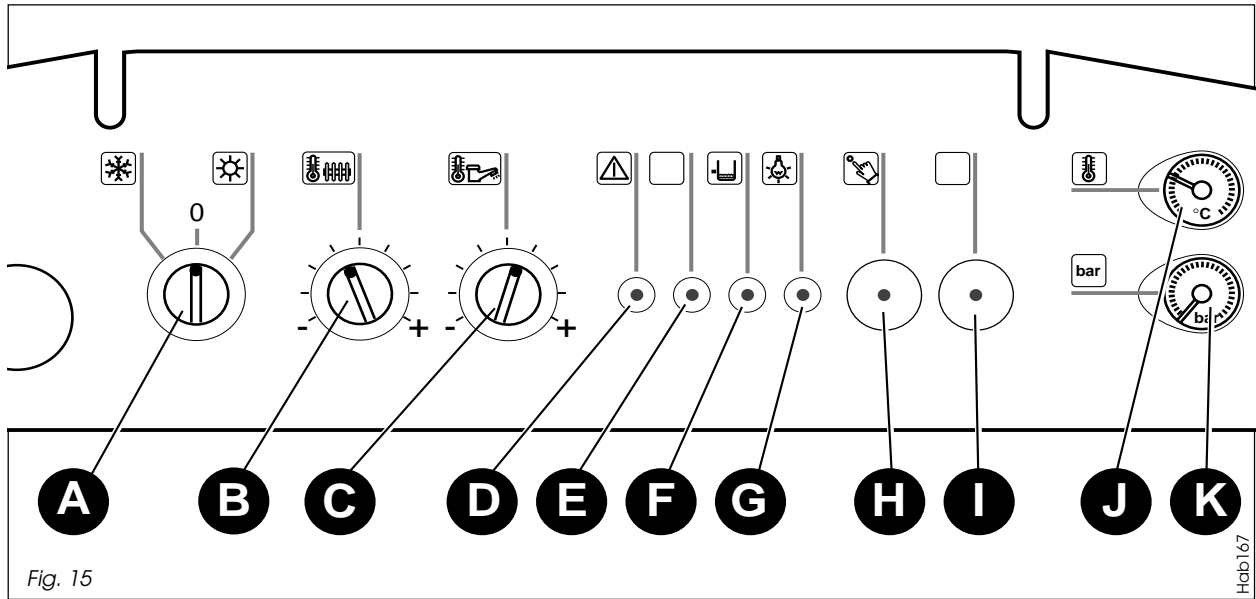


Fig. 15

Allumage de la chaudière :



Fig. 16

- Mettre le sélecteur **fig. 16** en position hiver . La chaudière est prête à fonctionner pour le chauffage et pour la production d'eau chaude sanitaire.

Arrêt de la chaudière :



Fig. 18

- Mettre le sélecteur **fig. 18** en position 0 : le témoin vert **G** s'éteint.

- Fermer le robinet d'alimentation en gaz situé en amont de la chaudière si cette dernière doit rester inutilisée durant une longue période.



Fig. 17

- Mettre le sélecteur **fig. 17** en position été . La chaudière est prête à fonctionner pour la production d'eau chaude sanitaire.

Nota : Dans les deux cas (**fig. 16** ou **17**), le témoin vert **G** s'allume, ce qui signale que la chaudière est bien alimentée électriquement

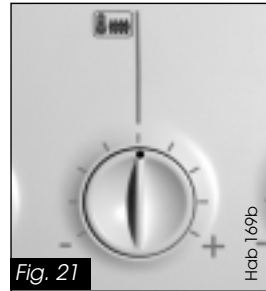
FONCTIONNEMENT

EAU CHAUDE

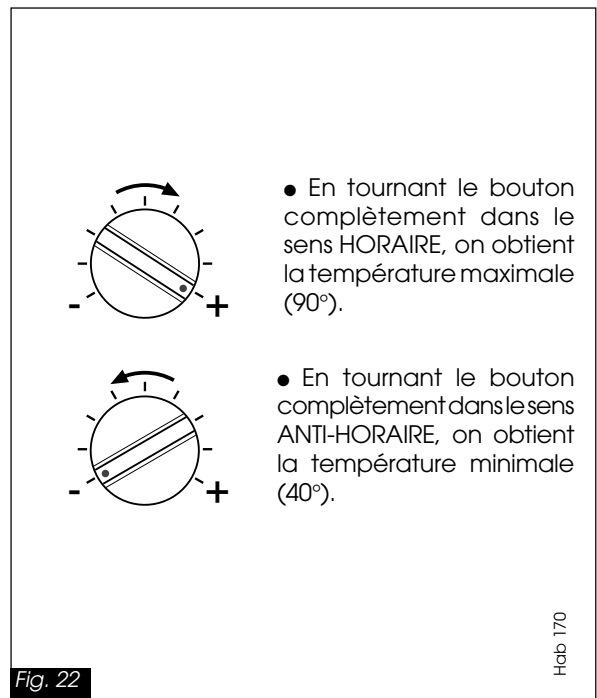
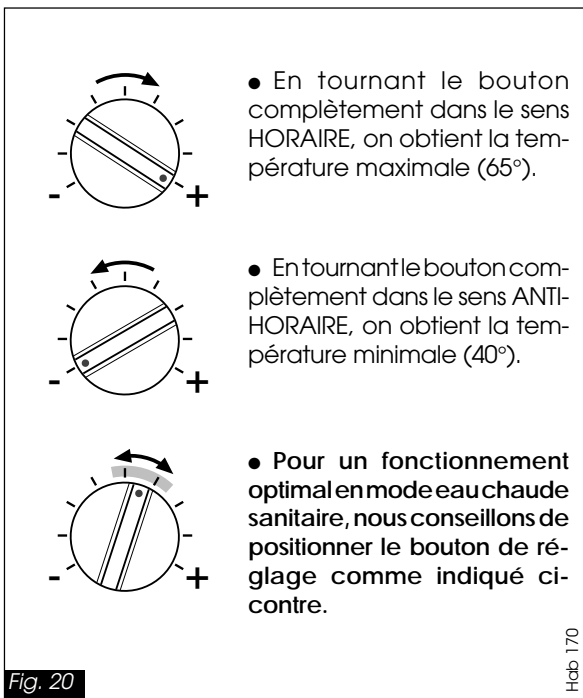


- Le sélecteur **fig. 19** vous permet de choisir la température de l'eau sanitaire stockée dans le ballon. La plage de réglage est comprise entre un minimum de 40°C et un maximum de 65°C.

CHAUFFAGE



- Le sélecteur **fig. 21** vous permet de choisir la température maximale de la chaudière quand elle fonctionne en mode chauffage. La plage de réglage est comprise entre un minimum de 40°C et un

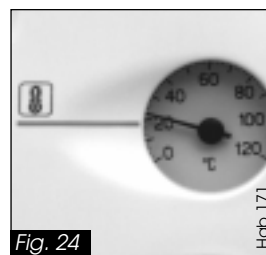


Nota : Si, après un puisage prolongé d'eau du ballon, la température de stockage descend d'au moins 6°C, la chaudière rétablit automatiquement la température de consigne.

VÉRIFICATION



Manomètre : il indique la pression de l'eau dans le circuit chauffage dont la valeur à froid ne peut être inférieure à 1 bar. Si tel est le cas, rétablir la pression en suivant les instructions "en cas de manque d'eau" page suivante.



Thermomètre : il indique la température de travail de la chaudière.

SÉCURITÉS DE FONCTIONNEMENT



Témoin rouge de disjonction (manque gaz)

L'allumage de ce voyant indique qu'une anomalie est survenue sur l'alimentation gaz : vérifier l'ouverture du robinet d'arrivée gaz puis réarmer le bouton illustré ci-contre. Si le défaut persiste, prévenez le service après vente agréé **Saunier Duval Eau Chaude Chauffage** le plus proche



Fig. 25

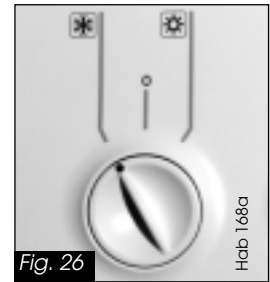



Fig. 26

Important : Une installation de chauffage central ne peut pas fonctionner correctement si elle n'est pas remplie d'eau et bien débarrassée de l'air contenu à l'origine. Si ces conditions ne sont pas remplies, du bruit dû à l'ébullition de l'eau dans la chaudière et du bruit de chute d'eau dans les radiateurs pourrait apparaître.



Témoin rouge de manque d'eau

Si le voyant illustré ci-contre s'allume ou si la pression lue au manomètre (fig. 25) est inférieure à 1 bar, il convient de procéder immédiatement au remplissage de l'installation en procédant comme suit :

- Mettre la manette (fig. 26) en position hiver  et les manettes (m) et (p) en position de remplissage comme représenté sur la figure 27a.
- Lorsque la pression lue sur le manomètre (fig. 25) se situe entre 1 et 2 bars, remettre les manettes (m) et (p) en position de fonctionnement (fig. 27b).

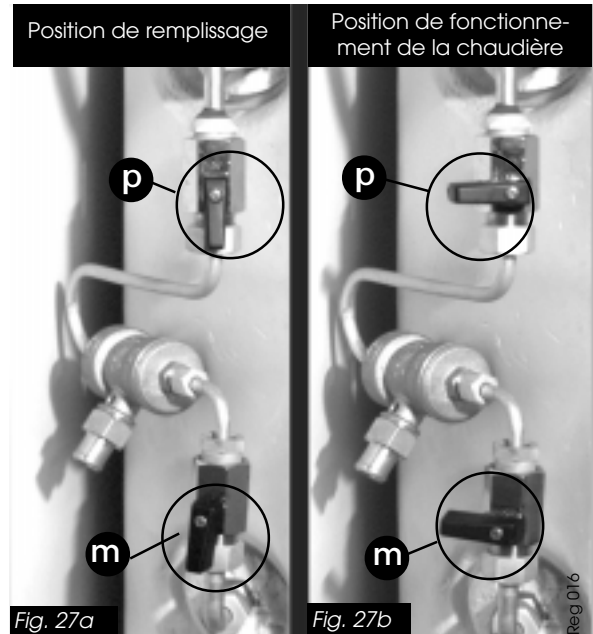


Fig. 27a

Fig. 27b

Présence d'air dans les canalisations :

- Purger l'air contenu dans les radiateurs et réajuster la pression. Si les apports deviennent trop fréquents, avvertir le service après-vente car il peut s'agir :
 - de fuites légères sur l'installation et dont il faudrait rechercher l'origine;
 - d'une corrosion du circuit de chauffage auquel il faudrait remédier par un traitement approprié de l'eau du circuit.

Bypass

Le bypass (soupape différentielle) situé entre les tubulures Départ et Retour de la chaudière permet de toujours assurer un débit d'eau minimum dans le corps de chauffe, même si, par exemple, tous les robinets thermostatiques de l'installation sont fermés simultanément.

En fonction des besoins, agir sur la vis **a** fig. 28 pour adapter la hauteur manométrique disponible à la perte de charge de l'installation selon la courbe débit/pression page 6.

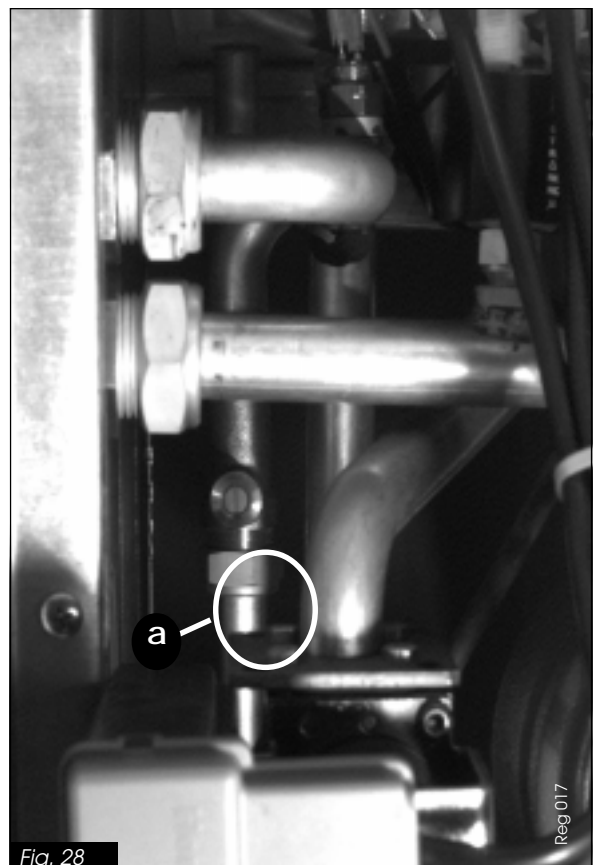


Fig. 28

RÉGLAGES

La pression du gaz, au niveau de la vanne gaz modulante (pression entrée), peut être contrôlée au moyen de la prise de pression alimentation gaz prévue à cet effet au moins trois minutes après l'allumage de la chaudière (fig. 29). Par contre, la pression au brûleur doit être prise comme pression différentielle entre les points de mesure MP et RMP (fig. 30) comme indiqué ci-après.

Réglage du brûleur principal

Toutes les instructions, données ci-après, sont à usage exclusif du personnel technique du service après-vente autorisé. On doit s'en servir dans le cas de réglage d'une nouvelle vanne gaz après remplacement.

Toutes les chaudières sortant de la production sont essayées et préréglées. Il est tout de même conseillé, une fois la chaudière installée, d'effectuer un contrôle général et quelquefois, de modifier les réglages de base (changement de gaz, adaptation aux conditions particulières du réseau d'alimentation en gaz). Pour cela, procéder de la façon suivante :

A - Puissance minimale

- Retirer un fil électrique sur la bobine modulante de la vanne gaz (fig. 29).
- Raccorder le manomètre en U aux points MP et RMP comme indiqué (fig. 30).
- Mettre le commutateur à 3 positions sur été ☒
- Mettre le bouton de réglage sanitaire au maximum.
- Agir sur l'écrou "A" (fig. 31) dans le sens :
HORAIRE : Pour augmenter la pression
ANTI-HORAIRE : Pour diminuer la pression

B - Puissance maximale

- Remettre en place le fil électrique sur la bobine modulante de la vanne gaz
- Agir sur l'écrou "B" (fig. 31) dans le sens :
HORAIRE : Pour augmenter la pression
ANTI-HORAIRE : Pour diminuer la pression

C - Conclusion des tarages de base

Contrôler les valeurs de la pression minimale et maximale de la vanne gaz modulante. Procéder aux éventuelles retouches. Protéger les vis de réglage en utilisant le capot prévu à cet effet. Refermer la prise de pression sur la vanne gaz (fig. 29).

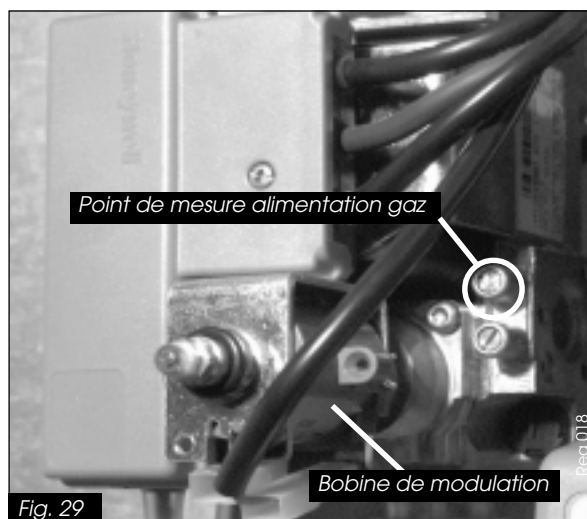


Fig. 29

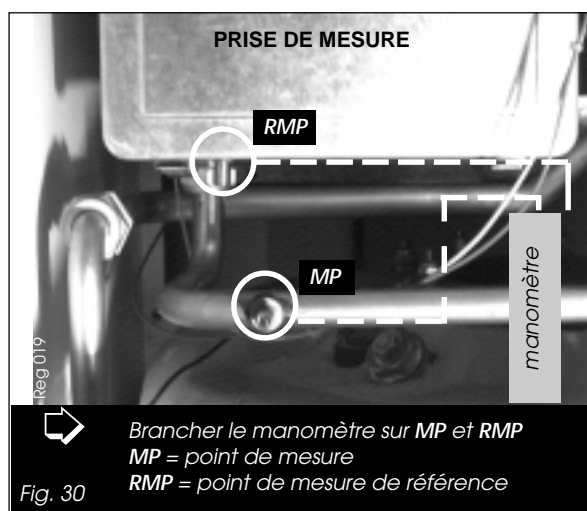


Fig. 30

Brancher le manomètre sur MP et RMP
MP = point de mesure
RMP = point de mesure de référence

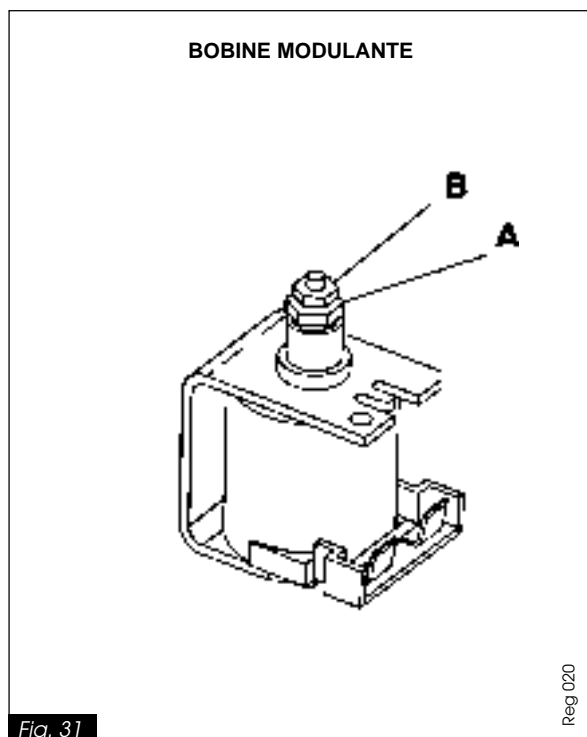


Fig. 31

Vidange du circuit chauffage

- Raccorder un tuyau d'évacuation sur le robinet de vidange **c** fig. 33.
- Ouvrir le robinet de vidange.
- Faire une prise d'air en ouvrant par exemple, un purgeur de l'installation.

Vidange du ballon

- Fermer le robinet **m** comme indiqué fig. 33
- Raccorder un tuyau d'évacuation sur le robinet de vidange **d** fig. 33.
- Ouvrir le robinet de vidange et un ou plusieurs robinets de puisage d'eau chaude.
- Vidanger complètement le ballon.

Contrôle du ballon

- Faire vérifier **une fois par an** l'état de l'anode.
- Au moins **une fois par mois**, s'assurer du bon fonctionnement du groupe de sécurité en ouvrant le robinet **b** fig. 33 quelques secondes : de l'eau doit sévacuer sous pression.

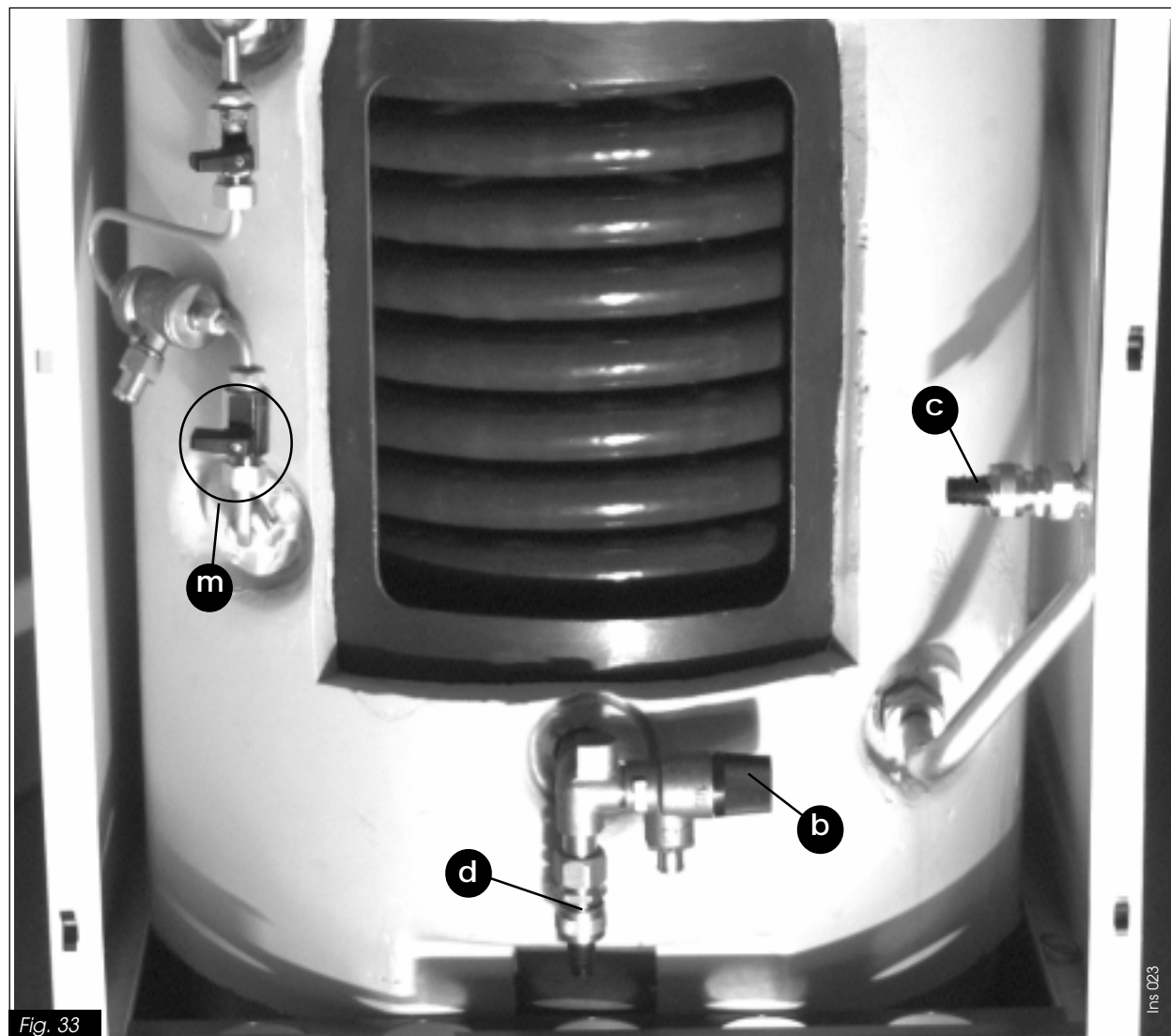
Important : Le nettoyage périodique de la carrosserie de la chaudière pourra se faire à l'aide d'un chiffon mouillé à l'eau savonneuse. N'utilisez pas de produits abrasifs ou à base de solvant, ceux-ci pourraient entraîner une altération du revêtement de l'habillage de l'appareil.

Protection contre le gel

Si, en votre absence, il y a risque de gel, positionner le commutateur fig. 32 en position ❄️ ou ⚙️. S'assurer que la chaudière est alimentée électriquement (voyant ⚡ allumé) et que le gaz arrive bien à la chaudière.



Le système de protection contre le gel commande la mise en fonctionnement de la chaudière dès lors que la température dans le circuit chauffage descend en dessous de 6°C. La chaudière s'arrête dès que la température de l'eau contenue dans le circuit chauffage atteint 16°C.



CHANGEMENT DE GAZ

En cas de changement de la nature du gaz alimentant l'installation, il est nécessaire de modifier certains éléments de la chaudière; ceci sera réalisé à l'aide d'une pochette dite "Changement de gaz" composée d'une rampe

équipée d'injecteurs brûleurs et d'un mécanisme gaz réglé en usine. Ces modifications et les nouveaux réglages qu'elles supposent ne peuvent être effectués que par un professionnel qualifié.

GARANTIE

En cas d'anomalie de fonctionnement, appeler le service après-vente agréé **renova bulex** le plus proche.

L'entretien annuel doit être fait par un professionnel, adressez-vous à votre installateur ou à notre service après-vente **bulex service** :

2018 ANTWERPEN
Brederodestraat 195
☎ 03 / 237.56.36
Fax 03 / 237.22.72

BRUXELLES 1070 BRUSSEL
Ch. de Mons - 1425 Bergensestwg
☎ 02 / 555.13.33
Fax 02 / 555.13.34

9050 GENTBRUGGE
L. Van Houffestraat, 55B
☎ 09 / 231.12.92
Fax 09 / 232.20.67

3500 HASSELT
Maastrichtersteenweg 139 a
☎ 011 / 22.33.55
Fax 011 / 23.11.20

4030 GRIVEGNEE
Rue de Herve 128
☎ 041 / 65.80.00
Fax 041 / 65.56.08

5000 NAMUR
Rue St Nicolas 78
☎ 081 / 22.43.12
Fax 081 / 22.43.41

sous réserve de modifications

Toujours soucieuse d'améliorer la qualité de ses appareils, la Société renova bulex se réserve le droit de modifier ceux-ci sans préavis. Les renseignements techniques portés sur nos documents sont donnés à titre indicatif et non d'engagement.

Om de kwaliteit van haar toestellen steeds verder te kunnen verbeteren, behoudt de firma renova bulex zich het recht voor deze zonder verwitting te wijzigen. De technische specificaties op onze documenten worden ter informatie gegeven en zijn niet bindend.

renova bulex 

Ch. de Mons - 1425 Bergensestwg -
Bruxelles 1070 Brussel

☎: (02) 555.13.13 - Fax : (02) 555.13.14